

TRANSPORTS SCOLAIRES ADAPTÉS



Île-de-France Mobilités a mis en place un service spécifique et gratuit de transport pour les élèves et étudiants en situation de handicap. Le transport scolaire adapté permet le transport collectif d'élèves dans des véhicules adaptés à leurs besoins (voiture classique, aménagement pour fauteuil roulant, ambulance...)*

* Les élèves sont sous la responsabilité de leurs parents entre le domicile et le véhicule, à l'aller et au retour.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

- www.iledefrance-mobilites.fr/le-reseau/services-de-mobilite/transports-scolaires/transports-scolaires-adaptes

CONTACTS • COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE L'OURCQ

Nos agents vous accompagnent dans vos démarches :

- Service mobilités du Pays de l'Ourcq
Tél. 01 60 61 55 00 - mobilites@paysdelourcq.fr
- France services du Pays de l'Ourcq
Tél. 01 85 49 03 32 - france-services@paysdelourcq.fr

TRANSPORTS SCOLAIRES

MODE D'EMPLOI

2026
2027



Photo et illustration issues de l'IA - Réalisation : CCPO - 06/2026

seine
& marne
LE DÉPARTEMENT

île de France
mobilités

www.paysdelourcq.fr



Pays de
l'Ourcq
Communauté de communes

LES CIRCUITS SPÉCIAUX SCOLAIRES (CSS)

Les Circuits Spéciaux Scolaires (CSS) sont des lignes exclusivement gérées par Île-de-France Mobilités. Pour les emprunter, l'élève doit obligatoirement posséder la carte Scol'R. Cet abonnement est strictement réservé aux CSS et ne permet pas de voyager sur les lignes régulières.



ABONNEMENT CARTE SCOL'R

Pour les élèves en maternelle et en primaire du territoire de la Communauté de communes du Pays de l'Ourcq, la carte Scol'R couvre l'ensemble des trajets aller-retour quotidiens entre l'école, le domicile et la cantine.

• Les fiches horaires CSS

www.paysdelourcq.fr/mon-quotidien/les-transport/les-transport-scolaires/

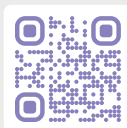
Domicile de l'élève	Établissement scolaire	Abonnement	Tarif/élève* (frais de dossier inclus)
Commune du Pays de l'Ourcq	École hors RPI ¹ (Lizy et Crouy)	SCOL'R Junior	25,20 €
	École en RPI*		

¹ Regroupement Pédagogique Intercommunal.

* Des frais supplémentaires de 20 € peuvent s'appliquer lorsque l'inscription est réalisée après le 31 juillet.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

• Inscription en ligne dès mi-juin : <https://ts.iledefrance-mobilites.fr>



RENSEIGNEMENTS

• Pôle Transports Scolaires Île-de-France Mobilités : 01 87 05 23 77
• css77@iledefrance-mobilites.fr



• Abonnés de la carte Scol'R, faites-vous rembourser l'abonnement imagine R Junior !
www.iledefrance-mobilites.fr/actualites/remboursement-imagine-r-detenteurs-carte-scol-r

LES LIGNES RÉGULIÈRES

Les collégiens, lycéens, apprentis ou étudiants de moins de 26 ans empruntent les lignes régulières de cars ou les lignes ferroviaires du réseau francilien. Ils sont également munis d'un titre de transport qu'ils valident à chaque trajet.

FORFAIT NAVIGO IMAGINE R

Le forfait permet de se déplacer toute l'année dans toute l'Île-de-France. Le Département de Seine-et-Marne accorde une aide pour le financement du forfait des collégiens.



Domicile de l'élève	Âge ou statut de l'élève	Forfait	Tarif/élève (frais de dossier inclus)
Commune du Pays de l'Ourcq	4 à 11 ans ²	imagine R Junior	25,20 €
	Collégien	imagine R Scolaire	126,30 €
	Lycéen		401,30 €
	Étudiant de -26 ans	imagine R Étudiant	401,30 €

² L'enfant doit avoir moins de 11 ans au 31 décembre de l'année de souscription.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

• 100 % en ligne sur www.navigo.fr au sein de la rubrique « Je gère ma carte ».
• Sauf tiers payant et paiement en chèque

RENSEIGNEMENTS

• Passe Navigo imagine R : www.iledefrance-mobilites.fr/imagine-r - Tél. 09 69 39 22 22
• Carte scolaire Optile : www.optile.com